

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-180

présenté par

M. Descoeur, M. Jean-Pierre Vigier, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Brun, Mme Kuster, M. Le Fur,
Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Viry, M. Rolland, Mme Dalloz, M. Pierre-Henri Dumont
et Mme Serre

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.